

LISTE DES PAYS AUTORISÉS / DECONSEILLÉS HORS EUROPE

La liste ci-dessous peut être amenée à évoluer ou à changer à la dernière minute, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire des pays.

RAPPEL : Les mobilités d'études et de stage ne sont autorisées que dans les pays ou les parties de pays en zone verte et jaune, les pays ou les parties de pays classés en zone orange/rouge sont interdits à la mobilité :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination>

Liste des pays à moindres risques :

EUROPE (HORS-UE)	AMERIQUES	AFRIQUE	AFRIQUE (SUITE)	ASIE	OCEANIE
ALBANIE	BOLIVIE	CAMEROUN	TANZANIE	CHINE	AUSTRALIE
SERBIE	NICARAGUA	COTE D'IVOIRE	MOZAMBIQUE	COREE DU SUD	NOUVELLE-ZELANDE
MACEDOINE DU NORD	URUGUAY	GHANA	SIERRA LEONE	JAPON	PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE
MOLDAVIE	SURINAME	MAURITANIE	LIBERIA	TAÏWAN	
RUSSIE		BENIN	ANGOLA	KAZAKHSTAN	
UKRAINE		TOGO	GAMBIE	KIRGHIZSTAN	
GEORGIE		GABON	ZIMBABWE	THAÏLANDE	
		GUINEE	KENYA	INDONESIE	
		GUINEE BISSAU	ZAMBIE	VIETNAM	
		OUGANDA	RWANDA	LAOS	
				CAMBODGE	
				OUZBEKISTAN	
				TADJIKISTAN	
				TURKMENISTAN	

A l'heure actuelle, l'Université de Lille déconseille les mobilités dans tous les autres pays car considérés comme « à haut risque ».

La liste des pays sera amenée à être modifiée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.